



MAIRIE DE
SAINTE VALIERE

Le Petit Floreal

NUMERO 53

Mars 2017

Mairie de Sainte-Valière

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
mardi de 15 h 00 à 19 h 00
vendredi de 13 h 00 à 16 h 30

Tél 04.68.46.13.63
Fax 04.68.45.62.14

mairie-sainte-valiere@wanadoo.fr
www.mairie-sainte-valiere.fr

- Le chemin de Compostelle?
- C'est le chemin des pèlerins qui vont à Saint-Jacques de Compostelle. Ce ne sont pas des randonneurs!

En effet, ces derniers marchent pour le loisir ou la performance sportive, les premiers sont dans le spirituel, la méditation, la rencontre de l'Autre, cet inconnu qui va dans la même direction. S'ajoute alors la notion de partage: partage de la parole, partage du bout de chemin, partage de la souffrance (on a mal aux pieds et au dos, on a soif et on a chaud quand on marche)... Tout un état d'esprit, une ouverture de l'esprit ...

Pourquoi évoquons-nous Compostelle? Pour une seule raison: la place de Ste-Valière sur le chemin qui relie Rome à Compostelle, PILE au milieu! À 1424Km de l'un comme de l'autre!

Et cela sera concrétisé par la réhabilitation de l'abri-bus de Terres Blanches qui deviendra ainsi la signalétique de notre position. Cette réhabilitation est portée par Bernard Cauquil à travers des chantiers de réinsertion de jeunes en difficultés diverses. Ils seront aidés par une plasticienne professionnelle.

Plus qu'une simple anecdote, c'est une véritable opportunité pour Ste-Valière qui pourra s'ouvrir aux pèlerins de passage; ils seront de plus en plus nombreux à passer par nos chemins; à nous de savoir les accueillir pour que notre village fasse réellement partie de ce chemin mythique.

Avec le Conseil Municipal.

Viviane Durand

SOMMAIRE

p. 1
Edito

p. 2-3
Petit rapporteur

p. 4
Bibliothèque

p. 5-6
Associations

p. 7
Père Noël

p. 8
Divers

Petit rapporteur...

Conseils Municipaux des 11 janvier, 16 Février et 8 mars.

- Approbation de la convention avec le GN pour le spectacle de la TEMPORA
- Désignation d'un délégué titulaire: Gérard DAUZAT, d'un délégué suppléant: Jean-Paul BRU au syndicat Mixte EPAGE Aude Centre.
- Approbation de la cession de 924 m2 au hameau de Cabezac pour la somme de 9000 €.
- Poursuite de l'action centenaire 1917/2017 avec le Souvenir Français.
- Approbation des statuts du syndicat EPAGE Aude Centre
- Refus de transférer la compétence urbanisme au GN
- Maitrise d'œuvre de l'aménagement du chemin de Ventenac au Cabinet GAXIEU
- Participation à l'étude de faisabilité d'aire de Lavage collective montant 500 €
- Suppression de la régie Bibliothèque Municipale

- Vote du compte administratif 2016

- Dépenses de fonctionnement	397 793.46 €	- Dépenses d'investissements	117.924.81 €
- Recette de fonctionnement	436 797.54 €	- Recettes d'investissements	148 793.83 €

- Approbation du bail de stockage proposé par la cave coopérative pour un montant de 100 € Mensuel
- Autorisation donnée à Madame le Maire d'approfondir la demande de TDF pour accueillir les opérateurs de communications électroniques.

Infos...

**Important : Vous êtes inscrits sur les listes électorales de Sainte Valière?
Vous n'avez pas reçu votre carte?
Veuillez contacter le secrétariat de la Mairie rapidement.**

Election Présidentielle :

Elle se déroulera le 23 avril et le 7 mai.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h.

Pour les personnes qui souhaitent voter par procuration, l'enregistrement se fait à la brigade de gendarmerie de Ginestas et de Lézignan Corbières le :

Lundi de 8h à 12h, mercredi de 14h à 18h et samedi toute la journée.

Travaux route de Ventenac

Après le choix du maître d'œuvre et les réponses des collectivités qui ont été sollicitées pour leur aide financière, les entreprises pourront se mettre à l'ouvrage.

Les travaux devraient débuter fin 2017 jusqu'à mi 2018. Mais auparavant le service Cycle de l'Eau du Grand Narbonne terminera le maillage intercommunal en eau potable. La circulation sera alors perturbée sur cette départementale

De plus amples précisions sur ces perturbations seront communiquées en temps utile.

Les jeunes qui souhaitent postuler aux chantiers jeunes du Grand Narbonne, doivent obligatoirement passer par une inscription en ligne dont voici le lien :
<http://services.legrandnarbonne.com/index.php?id=1307>.



Le Député Jean Claude PEREZ est venu à la rencontre de Mme le Maire et de son Conseil Municipal le lundi 30 janvier.

Dans un esprit de proximité avec ses administrés, il est venu soutenir les investissements locaux entrepris pour l'aménagement du village. Il a, notamment pris connaissance du projet de réfection de la route de Ventenac pour laquelle une aide parlementaire a été sollicitée.

Malgré une légère bruine, une visite des lieux a permis de mieux mesurer l'importance de ces travaux.

Le jeudi 16 janvier, Mme le Maire et son Conseil Municipal ont reçu en mairie Monsieur Alain GINIES, Maire de Villeneuve-Minervois et candidat aux élections législatives pour la première circonscription de l'Aude. Accompagné de Mme GODEFROID, Conseillère Départementale, il a présenté sa candidature aux élus et évoqué les problèmes des communes.

Les élections Législatives
auront lieu :
le 11 juin pour le premier tour
le 18 juin pour le deuxième tour.

Vœux...



Le vendredi 13 janvier une centaine de personnes a répondu à l'invitation de la municipalité pour la cérémonie des vœux.

Dans son allocution, Mme le Maire a remercié l'assemblée, mais aussi les présidents d'associations et les enseignantes pour leur dynamisme « *a animer la vie locale qu'elle soit sociale, culturelle ou sportive. C'est un élément important dans la création des liens entre individus et donc la lutte contre l'indifférence et la solitude* ».

Elle a souhaité la bienvenue aux 5 nouveaux nés de l'année et a eu une pensée pour nos 3 disparus et leurs familles.

Elle a évoqué les attentats qui ont endeuillé la France et les pays

voisins auquel « *s'ajoute l'inquiétude et la peur véhiculées par des courants d'idées passéistes et rétrogrades* ».

Un point sur les 3 structures auxquelles nous adhérons a été fait : le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) le CIAS (Centre Intercommunautaire d'Action Sociale) et le Grand Narbonne.

Et Sainte Valière... Mme la maire a tout d'abord remercié les employés communaux : Jean Luc et Jérôme « *pour leur professionnalisme dans un métier difficile* » ainsi que Johnny et Gaëlle « *pour leur dévouement et leur disponibilité* ». Ensuite, Jean Paul BRU, Adjoint aux travaux, a énuméré les différentes réalisations de 2016 et annoncé celles de 2017.

Pour le CCAS, la Bibliothèque et la Culture c'est Catherine CAMBRIELS, Adjointe à la culture, qui a présenté un diaporama des animations passées et à venir.

Pour terminer, Mme le Maire évoqua « *les défis budgétaires* » :

« *Une priorité : ne pas toucher aux taux d'imposition.*

« *Une nécessité : sécuriser la route de Ventenac qui par son coût gèle nos ambitions pour les 2 ans à venir.*

« *Un objectif : 0 phyto. Nous devons laisser à nos enfants une terre saine.*

« *Un engagement : réhabiliter les tombes des anciens combattants dans le cadre du centenaire de la guerre de 14/18 en collaboration avec le Souvenir Français* ».

Pour terminer, elle a remercié Jean Paul BRU, Gérard DAUZAT et Catherine CAMBRIELS les adjoints :

« *Sans eux je ne pourrai pas assurer toutes mes obligations* », et les Conseillers Municipaux « *qui parfois me représentent dans des réunions et même si c'est le travail normal d'une équipe, il est à souligner* ».

Après avoir souhaité une Bonne Année à tous, Mme le Maire a invité les participants à prendre part à l'apéritif dinatoire.

Notre facteur ROMAIN, qui vient d'obtenir une promotion, a fait sa dernière distribution du courrier le Jeudi 16 mars dans notre village.

Nous le remercions pour sa gentillesse, sa disponibilité et son professionnalisme et nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

Nous souhaitons, par la même occasion, la bienvenue à son successeur.

Bibliothèque...

Depuis le 1er janvier, dans un souci d'offrir au plus grand nombre l'accès à la culture, au savoir, à l'information et à la détente, la municipalité, qui gère la bibliothèque municipale, a choisi d'adhérer au réseau de lecture publique du Grand Narbonne avec **la carte unique et gratuite** du réseau des médiathèques de la communauté d'agglomération.

Cette carte est délivrée gratuitement à la mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile en cours de validité pour les nouveaux abonnés. Elle est valable un an et l'utilisateur est responsable de sa carte. L'abonnement est reconductible à la demande de l'utilisateur.

Elle permet d'emprunter des documents dans toutes les bibliothèques partenaires de réseau de lecture publique ayant signé cette convention, y compris la médiathèque du Grand Narbonne. Les documents doivent être rendus dans les médiathèques d'emprunt. La durée du prêt est de 3 semaines de date à date, avec possibilité de prolonger de 3 semaines à compter du jour de l'opération de prolongation.

Elle permet aussi le libre accès aux documents et aux ressources numériques en ligne (presse, magazines,...) grâce à un numéro de lecteur et un mot de passe communiqué lors de l'inscription.

Par ailleurs, Sylvie RAMONEDA, responsable de la bibliothèque précise que le bibliobus de la bibliothèque départementale de l'Aude est venu le 25 janvier pour renouveler près de 400 livres.

Aidé de Virginie BEAUGUITTE, bibliothécaire, elles ont choisi des œuvres adaptées au goût des lecteurs qui viennent régulièrement, mais aussi aux demandes particulières, telles celles des éducatrices de l'ALAE qui préparent un atelier poterie et souhaitent se documenter sur cette activité.

Les PERMANENCES se tiennent le LUNDI de 17 à 18h et le MERCREDI de 16h à 18h.



La Médiathèque du Grand Narbonne a invité les jeunes enfants (à partir de 3 ans) à découvrir « **Le cube à grandir** »

Grâce à leur création textile, à leur approche ludique, visuelle et tactile, Martine et Coline TISSIER ont mis en valeur le livre pour enfants. Une bonne manière pour éveiller ce jeune public à la lecture et à lui donner le goût des livres.

Scène d'enfance....Cabaret bébé.

L'automne, un arbre recouvert de feuilles rouges, à ses pieds un tapis de verdure et des petits champignons en guise de coussins. Un escargot qui s'anime sous les doigts de la comédienne, un écureuil malade, un hérisson qui hiberne dans une citrouille, un ver de terre qui mange la pomme rouge, voilà le petit monde que Valeria Emanuele a fait découvrir aux tout petits enfants, la plupart encore bébés. Les yeux écarquillés et les rires enfantins ont prouvé l'émerveillement de ce jeune public pour le spectacle. Dans la journée, Valéria a animé des ateliers sur les marionnettes dans les 2 écoles du regroupement.

Ce spectacle et ces ateliers étaient proposés dans le cadre de scène d'enfance par la bibliothèque Départementale de l'Aude et financé par le Conseil Départemental de l'Aude.



Prochains rendez-vous culturels:

2 juin à 18h30 : expo de Jean Yves Couesnon
« Les Fleurs ». Salle Galy.

8 juin à 19h : Apéro Conte AOC avec le théâtre
de Narbonne. Salle Espace Loisirs.

16 juin à 18h30: Concert de musique actuelle par
le Conservatoire du Grand Narbonne.
Extérieur Salle Espace Loisirs.



Le 29 janvier les membres du CCAS ont réalisé une collecte au profit des restos du Cœur de Ginestas. 75 kg de denrées alimentaires ont été offerts.

Merci à tous les généreux donateurs qui se sont déplacés malgré un temps pluvieux.

Les bénévoles du Comité des Fêtes et des différentes associations qui ont participé aux journées du **Téléthon** se sont retrouvés, lors d'une réception organisée par la mairie, pour faire le bilan de ces 2 journées d'action. Monique Blin, Présidente du Comité des Fêtes, a remis une chèque de **1684,51€** au représentant de l'AFM.



« C'est pas vraiment ma faute si y'en a qui ont faim,
Mais ça le deviendrait si on y changeait rien. » Coluche

On a tiré les rois...

Au Club artistique...dans la bonne humeur
entre deux chansons



Le Club artistique prépare
la Fête de la Musique
qui aura lieu le
vendredi 23 juin à 21h sur la place du village.

Dimanche 14 mai à Cuxac d'Aude,
à partir de 9h à la salle du jeu de Paume,
l'amicale des donneurs de sang vous invite à
participer à la marche du **Relai de la vie.**
Vous pourrez choisir entre 6 et 12 kms.

Mais aussi au club « Lou Cantou »,
après l'Assemblée Générale...



Lors de cette assemblée, le bureau a été renouvelé à l'identique. Seul souci pour la Présidente Mme Barbera, le nombre décroissant d'adhérents : » *En 2016, nous étions 148 et à ce jour 145 inscrits. Le club revient au chiffre de 2010 après un pic à 168 personnes* ». Autre animation proposée le 11 février : la chandeleur. Qui dit chandeleur dit crêpes...Ce n'est pas moins de 240 qu'Huguette, Denise, Annie, Ingrid entre autres, ont fait sauter pour le plaisir des gourmands.

Manifestations à venir

Le repas de printemps le 22 avril à 12h
et le repas du petit loto le 24 juin à 12h

Autre Assemblée Générale, celle du club **TAO des 13 vents**, ou après 15 jours de vacances les cours ont repris.



Javier Anton anime ces enseignements tous **les mercredi à 9h à 10h 30 à la salle Espace Loisirs (SEL)**.

A la fin du cours du 22 février, la Présidente Ingrid Nuijten a tenu l'assemblée Générale de l'association. Seul changement dans la composition du bureau, Mme Christine Chlous a repris le poste de secrétaire en remplacement de Sabine Leclerc; Ingrid et Cathie forment le reste du bureau. En plus des cours hebdomadaires le club propose des **stages mensuels au prix de 12€**, dirigés par Regina Rieger afin d'approfondir une

forme ou de se défendre avec des postures de qi gong.

Prochaine date : **24 mars à 14h à la SEL**. Renseignements au 06 18 35 92 97 ou au 60 73 88 42 95

Le Comité des Fêtes a lui aussi tenu son Assemblée Générale, sans grand changement.

Le 11 février le repas dansant a fait un carton plein avec 100 personnes.

Il est vrai que Virgil était la vedette de cette soirée à laquelle ont participé tous les fans de notre village et des communes voisines. Après l'excellent repas préparé et servi par les bénévoles du comité le chanteur a envouté la gente féminine présente. A la fin du récital, la présidente Monique Blin a même été invitée à chanter avec lui.

AH!!! Quelle bonne soirée....



Fête du village le 29 avril à 19h,

Le Comité des Fêtes vous invite à un repas spectacle animé par le groupe

JUST2

Menu : Apéro Kir,
Salade sudiste,
Fréginat audois et haricots
Duo de fromage
Tarte normande et crème anglaise
Vin rouge, rosé et café ,
18€ la soirée.

CCAS...

La féminité pour **la journée de la femme**, quoi de plus naturel....

Pourtant bien des droits des femmes sont toujours bafoués dans le monde mais aussi près de chez nous.

C'est pour cette cause que le CCAS organise depuis 2008 des manifestations pour venir en aide aux femmes en détresse.

Cette année, un défilé de mode auquel ont participé des mannequins Saint Valiérois a enchanté



les participantes et les spectatrices. L'assistance, composée bien sûr de femmes mais aussi de quelques hommes, a apprécié ce « moment très féminin ».

La somme récoltée qui s'élève à 544€ sera reversée au CIDFF (Centre d'Information sur les droits des Femmes et Familles) de l'Aude dont la priorité est la lutte contre les violences faites aux femmes.



Le 8 mars, journée officielle des Droits des Femmes, le CCAS a honoré 13 femmes en leur offrant une rose.

Malgré l'absence de certaines, elles ont apprécié ce geste symbolique.

AFDAIM



Opération

Brioche

du 27 Mars 2017 au 2 Avril

Nos chers voisins....

Faisons la fête avec eux le 19 mai

Les visites du bonhomme en rouge



à l'ALAE



Danses, saynètes et chansons de Noël accompagnées à la guitare par Roger ont été interprétées par les enfants de l'ALAE.



Comme à leur habitude, Céline, Valérie, Emilie, Stéphanie et Chantal ont fait de ce moment destiné aux parents une véritable fête enfantine où tous ont pu faire éclater leur talent.

Un goûter a clôturé ce moment bien sympathique.



A l'école Vendredi 16 décembre, avant de partir en vacances, les enfants des écoles ont reçu la visite du Père Noël. Cette année, c'est à Ventenac que le bonhomme rouge s'est arrêté pour offrir ses cadeaux à tous les enfants du regroupement pédagogique.



Dans la matinée un spectacle éducatif autour de l'environnement leur a été proposé. Dans un décor d'objets de récupération, agrémenté de chansons et d'instruments insolites, Roger Pain de mie, apiculteur loufoque a illustré et raconté la vie de l'abeille, son rôle, les dangers qu'elle rencontre ainsi que son importance pour l'homme.

Après la pause déjeuner, retour à la salle des fêtes de Ventenac où parents et grands parents étaient invités à écouter et à applaudir leurs enfants interpréter des chants de Noël.

Après la distribution des cadeaux, enfants et adultes ont savouré le délicieux goûter offert par le SIVOS.

Sur la place avec le comité des fêtes



Sapin majestueux, illuminations magnifiques, neige abondante, chorale mélodieuse, vin et chocolat bien chauds, assistance nombreuse, enfants heureux, Père Noël au rendez-vous.....

tous les ingrédients étaient présents pour que cette fin d'après midi soit une réussite.

Merci à Monique, René, Michèle, Danielle pour nous avoir fait partager l'esprit de Noël.



Jardin Familiaux « Les 13 vents ».
Madame la Présidente vous informe que
deux parcelles sont disponibles.

Si vous souhaitez récolter et manger vos
légumes vous pouvez la contacter au :
06 77 99 33 40

Connaissez-vous les saints de glace?

On les confond souvent avec les «cavaliers du froid» qui arrivent le **23 avril jusqu'au 6 mai** : le premier **Saint Georges (23 avril), Saint Marc (25 avril), Saint Eutrope (30 avril), Sainte Croix (3mai) et Saint Jean Porte-Latine (6mai)**, appelés familièrement en langue d'Oc : **Jorget, Marquet, Tropet, Crozet et Janet**.

Bien des dictons populaires recommandent d'attendre que les Saints de Glace soient passés pour repiquer les plants en pleine terre. **Les saints de glace sont les jours de la St Mamert (11 mai), St Pancrace (12 mai) et St Servais (13 mai), ces saints ont disparu du calendrier actuel.**

Ne vous précipitez pas au jardin dès les beaux jours car "*Quand la saint Urbain est passée, le vigneron est rassuré* »...c'est le 25 mai ! Une baisse des températures peut être observée jusqu'à cette date... Alors, patience ! Pourquoi le début du mois de mai est-il une période où il y a le plus de risque de gel?

Transition entre l'hiver et l'été, le printemps est toujours une période de forte instabilité météorologique. A cette période de l'année, le passage de fronts froids se produit encore de temps en temps. Mais quand le ciel se dégage sous un anticyclone, la perte de chaleur est encore importante surtout la nuit, car la couverture nuageuse ne remplit plus son rôle de conservation de la chaleur accumulée la journée. Il est donc normal d'avoir encore des périodes froides à cette époque même si la tendance des températures est à la hausse. Alors plutôt que de se focaliser sur quelques dates, il est plus raisonnable de sortir le soir et d'observer le ciel. S'il est couvert : rien à craindre. Mais si le ciel est dégagé, éclairé par les étoiles et par la lune : le gel est fort à craindre, prévoyez de protéger vos plantations et le pire sera évité !

Janot ...

On ne le voyait déjà plus depuis quelque temps dans le village qu'il avait quitté pour une maison de retraite car depuis le décès de son épouse et l'âge venant il ne pouvait plus rester seul.



Janot, comme l'appelaient les gens d'ici, s'en est allé le 9 janvier. Il était né à Sainte Valière le 4 novembre 1926 et avait donc fêté ses 90 ans. Il a passé toute son enfance et sa jeunesse dans ce village qu'il aimait tant et a pris la suite de ses parents dans l'exploitation familiale. En 1959, il devient Conseiller Municipal au côté d'André Roger pendant 30 ans puis 12 ans auprès de Jean Palancade : 42 ans au service des citoyens...il a été aussi Vice Président de la Coopérative et administrateur au Crédit Agricole.

Connaissant le territoire dans ses moindres détails ainsi que les histoires de la commune, il était devenu « la mémoire vivante » de Sainte Valière.

« Tu veux que je te le dise » répondait-il lorsqu'on le questionnait. Janot était jovial et aimait s'amuser, il était friand d'anecdotes et d'histoires qui, bien souvent, le faisaient rire avant de les raconter.

Une figure du village s'en est allé.....

Etat civil...

Jean Roger nous a quitté le 9 janvier.

Sincères condoléances

Bienvenue à

Maxence fils de Elsa Barone-Lumaga et de Yoan Le Miller
 né le 2 février

Lola fille de Marlène Van Der Beken et de Luigi Pistidda
 née le 27 février

Meilleurs Vœux et Félicitations

